



Motion du groupe socialiste

« Ecole secondaire : passons à un système avec de véritables niveaux de formation »

Le 31 janvier, un certain nombre d'entre nous ont participé au forum Harmos qui s'est déroulé à l'université de Lausanne. A cette occasion, nous avons pu suivre avec beaucoup d'intérêt la présentation de M. Jean-François Lovey, chef du service de l'enseignement en Valais, qui présentait le « système à niveaux » utilisé à l'école secondaire (cycle d'orientation).

Dans ce canton, depuis une vingtaine d'années, les communes ou les régions ont pu choisir entre deux types de structures : celle dite "à sections" et celle dite "à niveaux". Dans la première variante – qui ressemble aux voies que nous connaissons –, les élèves sont répartis selon leurs résultats scolaires en section secondaire ou générale et, sous réserve de possibles transferts en cours d'études, ils effectuent leur formation en filières relativement fermées. Dans la deuxième variante, les élèves sont répartis selon leurs résultats et aptitudes en certaines disciplines en niveau I ou II et regroupés pour le solde des enseignements. Le postulat de cette variante étant « tous les enfants souvent ensemble ».

Or il se trouve que la solution des niveaux a donné entière satisfaction et c'est celle qui vient d'être acceptée par le législateur. La nouvelle loi valaisanne sur le cycle d'orientation permet d'introduire progressivement un enseignement à niveaux (pour 2, puis 4 disciplines), permettant une meilleure différenciation des apprentissages et une orientation moins précoce permettant d'éventuels changements de parcours de formation.

Ce 31 janvier, bon nombre d'auditeurs ont été conquis par cette présentation de notre voisin alpin !

A l'heure où des changements sont programmés dans l'école vaudoise (primarisation du cycle de transition suite à l'acceptation de l'accord intercantonal Harmos, votation sur l'initiative populaire « Ecole 2010 : sauvez l'école » ou sur le contre-projet du gouvernement), il nous paraît judicieux d'initier une réflexion sur l'opportunité d'aller dans la même direction et ainsi de privilégier le système des niveaux au secondaire I.

Il faut se l'avouer, beaucoup de monde, de tous bords politiques, parents d'élèves ou membres du corps enseignant, sont insatisfaits du système actuel d'orientation. Les constats suivants sont d'ailleurs largement partagés :

- les établissements orientent les élèves en VSB à des taux très différents allant de 20 à 60% (données 2002)¹ : selon leur lieu de domicile, les élèves d'un même niveau scolaire n'ont pas les mêmes chances d'accéder à la VSB ;

¹ Joëlle Leutwyler (2006) « Du dialogue à la décision: Analyse de l'orientation au CYT en 2002 et 2003 », Lausanne : URSP.

- les épreuves cantonales de référence ont permis d'identifier le phénomène du « recouvrement des voies », soit que 40% des VSG et 12-15% des VSO ont un niveau équivalant aux VSB ;
- tous les élèves n'ont pas une solution de formation à la fin de l'école obligatoire² ;
- les patrons rechignent à engager comme apprentis des élèves sortant de la VSO, en principe destinés à cette filière de formation ;
- les années d'orientation (cycle d'orientation, 5^e et 6^e années) sont vécues comme un véritable calvaire par parents et enfants ;
- les cantons et pays qui ont les meilleures performances scolaires ont des systèmes à niveau³.

Forts de ces constats, nous souhaitons ouvrir le débat sur le modèle des niveaux, modèle qui semble allier excellence et plus grande égalité des chances.

Conclusion

Par cette motion, nous demandons au Conseil d'Etat de tenir compte de l'expérience valaisanne et de remplacer dans la révision de la loi scolaire le système des voies par le système des niveaux. Les modalités concernant le choix des disciplines, l'orientation, le passage d'un niveau à l'autre, etc... restant à définir.

Gland, le 20 mars 2009



Florence Golaz

(souhaite développer et demande le renvoi à une commission)

² L'analyse des parcours de formation met en évidence que trois quarts des jeunes (75%) accèdent directement à la formation (apprentissage ou formation générale) après l'école obligatoire, alors qu'un peu plus d'un cinquième d'entre eux (22%) se dirigent vers une solution transitoire et que 3% n'ont pas de solution. Amos, J. (2007) « Transition école-emploi: apports de la recherche TREE ».

³ Le système coopératif (système à niveaux) incite davantage les élèves à améliorer leurs performances en mathématiques et, ainsi, à suivre un parcours scolaire plus exigeant. « PISA 2003, compétences pour l'avenir, 1^{er} rapport national, CDIP/OFS 2004 ».

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Flora-Guttmann Martine
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Glardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Brélaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Zwahlen Pierre